L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MERCREDI (MATIN) 23 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 23 novembre.

Le Théâtre de la rue du Camp s'ouvre ce soir; le choix du spectacle et les acteurs qui doivent débuter dans cette représentation ne peuvent manquer d'attirer la foule, surtout si l'on considère que depuis long-temps elle est sevrée de toute espèce d'amusemens de ce genre.

En l'absence de nouvelles politiques plus importantes, nous donnons ici la lettre de notre correspondant du Mexique, les détails qu'elle fournit ne sont pas dénués d'intérêt.

Correspondance de l'ABEILLE.

MEXICO, 1er. novembre.

Monsieur,—Je dois, en commençant cette seconde lettre, m'excuser de vous l'avoir fait attendre aussi long-temps: une longue et douloureuse maladie, dont je ne suis pas tout-à-fait rétabli, a pu seule me faire différer l'accomplissement de ma promesse que l'amitié que je vous porte me fait considérer comme une obligation sacrée. Cependant, quoique encore convalescent je ne veux pas perdre l'excellente occasion que m'offre le départ de ***, pour vous dire quelque chose du pays.

Je me suis efforcé de mettre à profit mon séjour ici, et mon voyage pour me rendre dans cette capitale m'a mis à même de faire plus d'une remarque importante dont je vous entretiendrai peut-être dans une autre circonstance: pour le moment, qu'il vous suffise de savoir qu'un malaise général semble peser sur toute cette population tourmentée du besoin de la liberté et que de longues dissentions intestines ont habituée depuis vingt ans aux moyens les plus violens pour se débarrasser d'un joug important. Mais la profonde discrétion qui fait la base du caractère des Mexicains, ne laisse que peu de prise à l'observation; et il faut plutôt s'en rapporter à l'ensemble des faits, qu'aux paroles des hommes même les plus en crédit et signalés par l'opinion publique comme les plus indépendants. Toutefois il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître qu'il règne beaucoup de mécontentement, et que ce mécontentement va croissant; le parti national que la condamnation de Guerrero avait jeté dans la torpeur et qui depuis lors osait à peine articuler une syllabe, commence à relever la tête. Un citoyen estimable par sa conduite, et qui s'est fait remarquer constamment par la sagesse et l'indépendance de ses principes, Manuel Mota, s'est mis à la tête d'un nouveau journal, *el Truno del Pueblo Mexicano*, qui attaque avec courage et sagacité les actes de ce gouvernement qui jusqu'ici ne rencontraient pas plus d'opposition que les bulles du peuple en Espagne; déjà il a payé le prix de son généreux patriotisme: il a osé reprocher au gouvernement d'être d'accord avec les *centralistes* d'Yucatan; et l'Inquisition ministérielle est venue pressurer la bourse de l'éditeur. Mais les amendes ne le feront pas taire, parce qu'il a raison et parcequ'il se sent appuyé: en effet, derrière le nom de Manuel Mota se cachent encore pour le moment d'autres citoyens du premier mérite, qui lui prêtent le secours de leur plume, et qui bientôt se déclareront ouvertement.

Le *Tribuno* n'est pas le seul organe du parti national: qui l'aurait cru! le *Censor* de Vera-Cruz, ce digne champion du *plan de Jalapa*, s'est emparé de l'accusation portée contre les ministres et la soutient avec chaleur! Il faut rendre justice aux éditeurs de cette dernière feuille, ils sont, je crois, dévoués à la cause de Bustamante, mais ils sont patriotes et désirent la conservation de la forme actuelle du gouvernement. Ces faits, de l'authenticité desquels les journaux que je vous envoie pourront vous convaincre, ainsi qu'une foule d'autres indices me font présager que la question présidentielle sera chaudement discutée, si le gouvernement persiste dans le système tyrannique qu'il a adopté, s'il ne se cache pas de cette ardeur avec laquelle il poursuit tous les écrivains qui se laissent emporter par leur patriotisme à la plus minime incartade, je crains que l'avènement du nouveau président ne soit encore signalée par des scènes de désordre. Dieu veuille que ces tristes prévisions ne se réalisent pas!

Les journaux vous ont appris que le vice-président s'occupe de grands projets d'améliorations, et qu'une tendre et subite sollicitude pour les intérêts du commerce et de l'industrie nationale s'est tout-à-coup emparée de lui. Je vois même par les numéros de votre feuille, que vous vous êtes laissé prendre à toutes ces merveilleuses promesses; il faut que je vous détrompe sur le but qu'on se propose. Il est vrai qu'on a fait venir ici quelques manufacturiers de France et qu'on doit établir deux ou trois chétives fabriques; mais Bustamante qui sait combien le peuple qu'il gouverne est prompt à s'engouer de tout ce qui est nouveau, ne se propose par là que d'occuper à des vétilles le parti qui lui est opposé, afin qu'il lui laisse le temps de bien disposer ses batteries pour les prochaines élections: tel est le fond de la pensée qui préside à toutes ces grandes améliorations; tout autre considération n'y entre que comme objet secondaire: et si vous y faites attention, le bruit qu'on en fait, le soin qu'on met à les prôner vous convaincra que je ne vous dis que la vérité. Vous savez que d'après la constitution du Mexique ce sont les législatures qui nomment le président et le vice-président de la république; ces législatures, formées pour la plupart sous l'influence du gouvernement, sont déjà averties que tous noms autres que ceux de Bustamante et de Bravo, seront considérés como *perjuciales á los intéreses de la nacion Méjicana*. D'après cela, vous pensez bien que si, au moment de la crise, le peuple n'oublie pas les vers à soie et les machines à carder pour prendre le mousquet, le triomphe du parti sera complet. Mais j'espère que ces coupables espérances seront déçues et que Bustamante en sera pour ses machines et ses machinations.

Agréez, &c. — Z.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 10 septembre.

On lit dans une lettre particulière de Berlin:

"On ne sait comment expliquer l'aveugle soumission du gouvernement prussien à la Russie. On sent davantage les Russes sont à la tête de la police en Prusse, et que tous les agens prussiens sont sous leurs ordres.

"Dernièrement, M. Merckel, premier président de la Silésie, malgré l'excessive souplesse de son caractère, eut quelques différends avec M. Lubowiecki, ex-directeur de la police de Varsovie, à la suite desquels il manda au gouvernement prussien qu'il lui était difficile de se [illegible] avec du sang, [illegible] que, pour prétendre l'ordre, il fallait destituer le maire.

Le vent en porta la nouvelle aux Marseillais qui tous espérent. Mais le télégraphe possédait seul encore le nom municipal fraîchement élu. Il partit toutefois avec ses longs longs bras aériens pour le dire.

Un nuage [illegible] de troubles, qui arrivait d'Hyères, [illegible] le télégraphe courant à Marseille [illegible] le nom du maire patriote au bout de ses doigts. Rouge des rayons du soleil couchant, et peut-être rouge de colère, le nuage prit sa course, et [illegible] le télégraphe de vitesse, il s'en alla hardiment l'attendre à cinquante pas de la ville.

Cependant le télégraphier, sa lunette en main, debout sur ses plus hautes tours de Marseille, chercha dans les cieux la municipalité faite homme.

Au bas des tours s'agitait la ville inquiète, turbulente, attendant comme un Messie le nouveau maire qui lui tombait d'en haut par la gazette des airs.

Tout à-coup, aux cris heureux de la foule, le télégraphe visible à l'œil parla en lettres hiéroglyphiques, et l'on entendit ses trois bras qui disaient: "Par ordonnance du 25 août, Sa Majesté a nommé maire de Marseille M....."

Le télégraphier se frotta les yeux; la foule resta ébahie; le nuage venu d'Hyères cachait le reste.

On crut qu'il passerait, ainsi que le nuage-vengeur des *Orientales*. Sa vengeance à lui, c'était de rester: il ne passa point.

L'ancien maire se trouve destitué, mais sans successeur, et la ville fut de nouveau livrée aux furieuses étreintes des prêtres.

De sorte que, l'œil plongé dans les cieux et les pieds dans le sang, les patriotes de Marseille attendent encore que le nuage carlistе veuille bien leur permettre d'avoir un maire. Tout leur espoir est dans la pluie: le soleil après. Mais en attendant que le maire sorte de son nuage, ne serait-il pas possible au gouvernement d'en envoyer un autre par la poste? *(Figaro.)*

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des bâtimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Navire Seine, Gardiner, Providence, G P & W C Bowers.
Navire Eleanor, Childs, Marseille, Shepherd & co.
Navire Kentucky, Dennis, N.York, Wilbor & Havard
Brick Felix-Leopold, Roux, Campeachy, P E Sorb.
Brick Leon, Cerero, Havane, G Pelaez
Goel. Ann-Howard, Jackson, Savannah, R O Pritchard & frère,
Goël. Union, Brown, Tampico, J McLean

PARTIS.

Hier soir, bateau de remorque Grampus, avec les navires Kentucky, Eleanor, Seine, et brick Leon.

ARRIVÉS.

Navire Trinité, Bertus, de Bordeaux, avec un chargement à S Cucullu, Casseler & co., B Cadillan, Borrelly, P E Sorb, Youjan, Vve. Por e, Pordère frères, A & Z Cavelier, J Garnier, T Nicolet & co. J W Zacharie & co. Arnous & Pedron, Dalche, et autres.

Sloop North-America, Curry, de New-York.
Bateau à vapeur Lady of the Lake, Billey, de Vicksbourg.
Bateau à vapeur St. Louis, Petit, de St. Louis.
Bateau à vapeur Enterprize, Reynolds, Illinois.

THÉATRE DE LA RUE DU CAMP.

Pour l'ouverture.

MERCREDI, 25 NOVEMBRE 1831.

UNE ADRESSE AU PUBLIC,

(Ecrite par une personne de cette ville)

Sera prononcée par M. Muzzy, qui paraîtra pour la première fois devant le public de cette ville.—*Le spectacle commencera par*

WILD-OATS *(L'ÉTOURDI)*,

comédie d'O'Keefe.—Rover, M. *Caldwell*—Sir George Thunder, M. *Gray*.—Lady Amaranthe, Melle. *Placide*.—Jane, Mme. *Cottell*.—Amelia, Mme. *Muzzy* (pour son début dans cette ville.)—*Le spectacle sera terminé par*

NO SONG, NO SUPPER *(pas de Chanson pas de Souper)*. Petite pièce amusante.—Dorothy, Melle. *Pélvie* (pour son début dans cette ville.)

LES Actionnaires de l'*Hôtel du Lac* sont invités à se réunir demain, 23 courant, dans la soirée, à la Bourse Hewlett, pour élire les Directeurs.—Par ordre de la Direction.
23 nov—1

FARINE.—670 barils farine fraîche superfine, reçus par le bateau-à-vapeur Louisiana, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH.
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

TOILE ET TORBE DE RUSSIE.
25 balles de toile de Russie de Bro, ayant droit au *drawback*.
15 rouleaux de corde de Russie, grosseurs assorties, à vendre par STETSON & AVERY.
23 nov

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné dans la matinée du 15 courant, l'esclave HENRY, âgé d'environ 25 ans. Henry est un griffe, il ne parle qu'Anglais, mais il entend un peu le Français; il est bon cocher, et un peu cuisinier. On suppose qu'il se tient dans les faubourgs supérieurs.

La recompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à son maître où le logera dans la garde de cette paroisse. Les capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
23 nov.—4 SAML. HERMANN.

John Wilson vs. H. Hemphill, la goëlette Louisa et ses propriétaires—J. P. Brook vs. les mêmes—Foucher vs. les mêmes—Fortunati Avito vs. les mêmes—L.s. Bosen vs. les mêmes—J. Lambert vs. les mêmes—G. Liste vs. les mêmes—A. Peter et autres vs. les mêmes.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité j'exposerai en vente, le samedi 3 décembre prochain, au magasin de Saml. Paxton, à 4 heures, une quantité de corde d'emballage, d'objets de prix tels que grosses poulies, poulies ordinaires, leviers en fer, &c. &c. Aussi le même jour, vis-à-vis la rue Poydras, à bord de la goëlette Maria-Louisa, deux ancres, au canot, une grande roue, et un appareil en fer fondu pour enlever de gros poids, une poulie de cabestan d'a. &a.
23 nov. L. DAUNOY, maréchal.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Abraham R. Ellery, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu de la dite succession ne serait point homologué. Par ordre de la Cour,
23 nov. MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Samedi, 3 décembre 1831, j'exposerai en vente, devant mon bureau, à 4 heures de l'après-midi, pour le compte de la succession de feu Louis Laborde; 42 milliers de cigarres de la Havane, première qualité. Conditions comptant.
Par ordre de la Cour,
23 nov. MARTIN BLACHE, register.

John Wilson et autres *contre* capt. Hemphill la goëlette Maria-Louisa et ses propriétaires.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre, à midi, à la bourse, la goëlette Maria-Louisa, ses agrès et appareaux, &a. &a. saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 nov. L. DAUNOY, marshal.

POUR LOUISVILLE
et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, LOUISIANA, capitaine C. T. MAYNARD, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
22 nov TOURNÉ & BECKWITH.

POUR LES NATCHITOCHES,
Et les ports intermédiaires.

Le beau bateau-à-vapeur neuf et fin marcheur, CRÉOLE, capitaine R. Jones, partira à 4 heures précises, pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
21 nov Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, et tirant peu d'eau, LA FOURCHE, capit. J. Morehead, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret du reste, ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
19 nov Nlle. Levée No. 15.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf ROLLA, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 tns. de sucre. S'adresser à
22 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

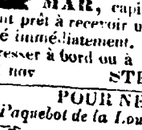

Le beau trois-mâts HELENMAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK.
(Paquebot de la Louisiane à New York).

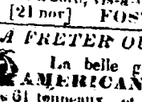

Le joli paquebot LOUISVILLE, Capt. Peter Price, partira mercredi prochain 24 du courant, pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis de la Place Publique ou à [21 nov] FOSTER & HUTTON.

A FRETER OU A VENDRE.

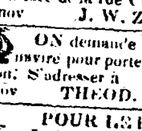

La belle goëlette, fine voilière, AMERICAN FLOWER, du port de 61 tonneaux, et pouvant admettre 400 barils de farine, pour frêt desquels s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

ON demande pour le Hâvre, un bon navire pour porter de 800 à 1000 balles de coton. S'adresser à
17 nov THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

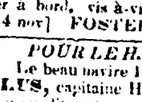

Le beau navire de 1ere. classe TECULSEH, cap. Glidden, devant partir sous peu de jours peut accommoder 8 passagers. S'addresser à bord ou à
H. PERRET & CHARBONNET.
16 nov. Rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.

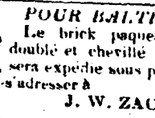

Le navire A. I. doublé et chevillé en cuivre, le ST. GEORGE, capitaine Tanbman, commencera à charger demain, et partira sans délai, ayant à peu près tout son fret engagé. Pour le reste, ou pour passage, s'adresser à bord, vis à-vis la place publique, ou à [14 nov] FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

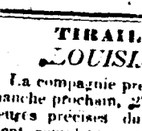

Le beau navire 1er. classe ROMULUS, capitaine Harding, parti à sous peu pour le susdit port et prendra quelques passagers, s'adresser à bord, ou à
14 nov F. PERRET.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot BOURNE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Crowell, sera expédié sous peu,—pour fret ou passages, s'adresser à
9 nov. J. W. ZACHARIE & Co., Rue Bienville.

TIRAILLEURS
LOUISIANAIS,

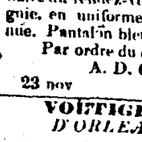

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 27 du courant, à 6 heures précises du matin. Equipement complet, veste bleue, pantalon bleu et plumet, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.
Par ordre du capt.
22 nov C. PUSSI, sergent-major.

GRENADIERS
D'ORLEANS,

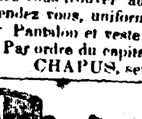

La compagnie prendra les armes dimanche 27 du courant, à 7 heures du matin. Vous voudrez bien en conséquence vous rendre sur la Place d'Armes, lieu ordinaire du rendez-vous de la compagnie, en uniforme et en bonne tenue. Pantalon bleu et veste bleue,
Par ordre du capitaine
A. D. GUESNON,
23 nov sergent major.

VOITIGEURS
D'ORLEANS,

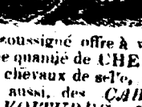

La compagnie prendra les armes dimanche 27 courant, à 7 heures du matin. Vous voudrez bien en conséquence vous trouver au lieu ordinaire du rendez vous, uniforme et bonne tenue. Pantalon et veste bleus, plumet.
Par ordre du capitaine,
21 nov CHAPUS, sergent-major.

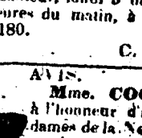

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à l'amiable, une quantité de CHEVAUX ariés, tels que chevaux de selle, de voitures et de cabriolets; aussi, des *CABRIOLETS, TILBURIS, VOITURES, DRAYS ET CHARRETTES*. Si d'ici au 31 de ce mois lesdits chevaux, voitures &c. ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront mis à l'encan, par P A. Guillotte, encanteur, lundi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, à l'écurie rue Toulouse, No. 180.
19 nov—14 C. NAGEL.

AVIS.

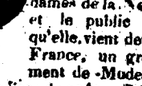

Mme. COCHRANE à l'honneur d'informer les dames de la Nelle.-Orléans et le public en général, qu'elle vient de recevoir de France, un grand assortiment de Modes, ainsi que d'autres marchandises de goût. Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude.
18 nov.

AVIS.—Le comptoir du soussigné est dans les nouvelles bâtisses de M. Bank, rue de la Commune, No. 74.
18 nov JOHN L. RICHARDS.

DEMANDE.—Un Jeune Homme récemment arrivé de la Martinique, désirerait trouver une place en qualité de Guerier ou d'Economie sur une habitation; il se chargerait au besoin des deux parties. Il peut produire les meilleures attestations quant à sa réputation et à ses capacités. S'adresser pour plus amples renseignemens à
29 nov LINCOLN & GREEN.

VR. ROUMAGE offre à vendre, à très-bon compte, 1000 Dames-jeannes, grandes et d'un verre très-fort.
IV nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 25 du courant, il sera vendu au magasin du susnommé, 60 paniers de Fayence.
24 nov.

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 28 du courant, il sera vendu à midi, à la bourse Hewlett, une mulâtresse Américaine, Anna, âgée de 27 ans, parfaitement acclimatée, faisant passablement la cuisine, bonne blanchisseuse et repasseuse et au fait du ménage avec sa fille Louise, âgée de 11 mois, garantie des vices et maladies prévus par la loi; un griffe créole, Raphaël, 22 ans, charretier, vacher, et propre à tout, aussi garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 23 nov.

PAR H. J. DOMINGON.

SAMEDI prochain, 26 du courant, il sera vendu à la bourse, à midi et demi, la négresse ESTHER, âgée de 21 à 22 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, excellente gardienne d'enfant, garantie des maladies et vices prévus par la loi.—Conditions à la vente.
23 nov

PAR H. J. DOMINGON.

JEUDI prochain, 24 du courant, à 10 heures, seront vendus à son magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:
5 selles espagnoles complètes, 8 paires de valises, 8 do. de courroies d'étriers, 6 étriers pour dames, importés et endommagés à bord du brick Indépendance, capt. Watson, de Philadelphie.
22 nov.

PAR ISAAC L. MCOY.

JEUDI matin, 24 du courant, à 11 heures, au coin de la rue Dorfière et de la Douane, il sera vendu: différents articles d'ameublement de maison et de cuisine, consistant en tables, chaises, fers à repasser, pelle, pincettes, plaque en fer, bois de lits, lits et garnitures, rideaux de fenêtre, tapis, armoires, sophas, couteaux, fourchettes, &c.—Conditions, comptant. 23 nov.

PAR ISAAC L. McCOY.

MARDI, 29 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu
UNE MAISON ET UN TERRAIN, situés rue Susette, entre les rues Constance et des Magasins. Le terrain mesure 30 pieds de face, sur 120 de profondeur, en sature française. La maison est neuve et divisée en deux chambres et deux cabinets, galerie &a. Il y a aussi une cuisine avec chambres à domestiques, qui n'est pas finie.
Conditions, 6 et 12 mois de crédit moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 nov.

PAR H. J. DOMINGON.

MERCREDI, 21 décembre 1831, il sera vendu, à la Bourse de Hewlett, à l'heure de midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 16 de ce mois, les propriétés suivantes, provenant de la succession de feue Mme. Anette Constance Brasseur, décédée veuve de Mr. Jean François Nicolas.

ESCLAVES.

Anne, négresse américaine, âgée d'environ quarante ans, parlant anglais et français, un peu blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, avec son enfant nommée Adélaïde, négrite créole, âgée d'environ huit ans.

Marcelite, mulâtresse créole, âgée d'environ vingt-et-un ans, un peu cuisinière et gardienne d'enfants.

PROPRIÉTÉS FONCIERES.

UN TERRAIN situé en cette ville, rue Toulouse, côté Est, entre les rues des Remparts et Bourgogne, ayant trente-cinq pieds de face, sur cent-vingt pieds de profondeur, borné à droite, par M. Dausac, à gauche, par M. Cristoph Hagel; dans le fond par M. J. Bourdain, avec une maison en briques et à étage, et des dépendances en briques. Cette propriété sera vendue indépendamment des conditions ci-après, sujette à une rente annuelle et perpétuelle, payable par quartier de cinq pour cent, sur le capitale de sept cents piastres par an.

UN AUTRE TERRAIN aussi situé en cette ville, rue Toulouse, côté Ouest, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant trente-deux pieds un pouce et demi de face à la dite rue Toulouse, sur cent-cinquante pieds de profondeur, borné à droite, par Mme. Vve. Grima, à gauche, par M. Borduzat, et dans le fond par Mr. Lucas, avec une maison briquetée entre poteaux, four à boulangerie et autres dépendances.

UN AUTRE TERRAIN situé en cette ville, rue Ste.-Anne, entre les rues Royale et Condo, ayant environ soixante pieds de face à la rue Ste.-Anne, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, borné à droite par M. A. Charbon, et à gauche, par M. F. Tic, avec une maison en bois, four de boulangerie en briques et autres dépendances.

UN AUTRE TERRAIN situé au faubourg Ste. Marie, rue de la Levée, dite des Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Girod, ayant soixante pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur cent soixante pieds de profondeur, borné d'un côté, par la propriété de M. L. B. Macarty, de l'autre, par celle de Mme. Fremont, sur lequel terrain, il existe une maison en briques et à étage, et une autre maison aussi à étage, briquetée entre poteaux, et d'autres bâtisses en bois dans la cour.

Conditions—Les esclaves à six et douze mois de crédit, et les propriétés foncières, un sixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, sur billets par coupons tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, sur les esclaves et les propriétés foncières, jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant Félix de Armas, not. public, aux frais de l'acquéreur. 18 nov.

PAR ISAAC L. MCOY.

JEUDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu au café de la Bourse,
UNE MAISON ET UN TERRAIN, rue Bourbon, No. 73, entre les rues Conti et Bienville. Le terrain mesure 43 pieds 8 pouces et ½ face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces et ½ de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison en briques, bien logeable, divisée en quatre chambres, deux petits cabinets avec une belle galerie sur le derrière, un édifice dans le fond, divisé en une cuisine et trois chambres à domestiques. La cour est bien pavée: on peut visiter cette maison et ce terrain jusqu'au jour de la vente. On en donnera possession au 1r. décembre prochain.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov.

PAR ISAAC L. MCOY.

SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu trois esclaves, savoir: MUCK, âgé d'environ 25 ans; FOUNTAIN, âgé d'environ 22 ans; et JULIUS, âgé d'environ 21 ans; tous les trois, nègres de champ et pleinement garantis—Conditions: 6 et 12 mois de crédit, moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
12 nov

PAR T. MOSSY.

MERCREDI 23 de Novembre, il sera vendu au café de la Bourse, à midi, par ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette ville, pour compte de la succession de feu Mr. Claude Alexis [illegible] nègre âgé de 25 ans, Louison [illegible] ayant du mal à la jambe, [illegible] Zombi, fille de Louise, âgée de 11 ans.

Conditions de la vente:—6 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par devant T. Grandpoisson. 20 oct.

EN débarquement du navire Geo. [illegible] paniers CHAMPAGNE, de la marque A. [illegible], à vendre par
TRIOL, NICOLET & Co.

Suite du Mexique.

[illegible] réponse qui lui a été faite: "Le gouvernement sait ce qu'il fait, et, quant à la police concernant la politique, conformez-vous exactement à toutes les instructions du M. Lubowiecki."

"Lors de la révolution de Varsovie, Lubowiecki fut désigné comme devant être tué le premier: il reçut en effet dix sept coups de sabre, de baïonnette et de poignard. On le croyait mort; mais il fut assez heureux pour s'en tirer."—Le préfet des Bouches-du-Rhône, a rendu l'arrêté suivant:

"Art. 1er. La procession dite de *Saint-Lazare*, n'aura pas lieu hors de l'enceinte de l'église.

"2. Toutes autres processions extérieures sont aussi provisoirement interdites à Marseille.

"3. M. le maire de Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont il donnera connaissance officielle à Mgr. l'évêque, aux curés, desservans et recteurs de la ville et du territoire, ainsi qu'aux diverses confréries de pénitens."

On colporte dans la ville de Marseille une édition, pour obtenir que l'arrêté de M. le préfet relatif à l'interdiction provisoire des processions soit rapporté. Ce manége ne réussira pas, du moins pour le moment. Il est une nouvelle preuve de soumission qui dirige l'église.

ESPAGNE.

MADRID, 30 août.

(Correspondance du National.)

La grossesse de la reine, qui est maintenant annoncée officiellement, doit ramener la cour à Madrid beaucoup plus tôt que de coutume. LL. MM. seront de retour dans la capitale le 20 du mois prochain.

Plusieurs changemens viennent d'avoir lieu parmi les commandans militaires. Les uns ont été destitués et remplacés; d'autres changés de résidence.

Nous attendons avec impatience des nouvelles du Portugal: car nous ne pouvons croire que les constitutionnels de Terceira bornent leur campagne à la prise de l'île San-Miguel. Ils tenteront, sans doute, une expédition sur Porto ou même sur Lisbonne. Tout est bien préparé pour leur succès: car l'expédition française et surtout leur récente victoire ont ranimé les libéraux de l'intérieur. S'ils laissaient passer l'automne, il faudrait, à cause de l'hivernage, remettre les projets de descente à l'année prochaine, et Dieu sait quelle serait alors la situation de l'Angleterre, de la France, de l'Europe entière. Aujourd'hui, tout les favorise.

HISTOIRE DES FAITS ET GESTES DE MESSIRE *L'abbé de la Commune de *** (Vosges.)*

(Historique.)

Comme le jour pointait, et qu'un reflet rose empourprait les courtines du lit de messire l'abbé, il étendit l'un et l'autre bras hors du lit, et se réveilla frais et vemuste comme il convient à un saint homme; puis trinquebaillant une sonnette d'argent, il se frotta les yeux comme pour se rafraîchir les idées, et se remémorant clairement et apertement ce qui la veille sur le vespre lui avait mis cette telle sort martel en tête.

Au son de la clochette accourut un homme sec à l'échine ployée. C'était le sacristain de messire l'abbé.

"Or ça, dit l'abbé, les serfs et les vilains ont donc eu l'outrecuidance de laisser revenir à vide le charriot traîné de quatre chevaux que j'avais envoyé pour recueillir la dîme du Seigneur.

—Egrège abbé, reprit le sacristain en se courbant jusqu'à terre, ce n'est tout: ils ont malevolement lancé sur moi votre féal serviteur des brocards et quolibets de toute sorte, sans épargner votre éminence, disant qu'ils ne se soucient nullement de votre chiet, et que le pasteur ne devait tondre les brebis à l'approche de l'hiver.

—Par satanas, exclama l'abbé, si monseigneur le baron Saint-Denis ne nous vient en aide, je ne sais comment s'écoulera l'an présent. Il ne faut plus penser à pinter, banquetter, ni ripoller. Adieu le vin à pleines cyathes, adieu joyeuseté et bombance. Le Seigneur Dieu a retiré sa dextre de dessus nous."

Et comme c'était jour de dimanche et l'heure de la sainte-messe, il gagna la maison dominicale, monta en chaire, et dit:

"A donc, le soleil est beau et luisant, et les épis dans les champs jaunissent et mûrissent comme dans les fertiles terres de Canaan; le raisin, déjà envermilloné, est plein et gonflé de bon jus, de telle sorte que chaque grain a l'apparence d'une outre bénite; le ciel va espandre sur vous une manne céleste de doublons et de carolus, et vous direz la sainte dîme à l'homme de Dieu.

—Messire abbé, dit l'un des assistans, le maire nous a dit que depuis long tems on ne payait plus la dîme et que c'était de votre part exaction malévole.

—Vilains, dit messire l'abbé, regardez vous à octroyer quelques épis à celui qui vous donne le pain de la divine parole; à celui dont les pieuses *verbocinations* vous arrachent aux griffes du diable? Oyez tous: mon charriot va de rechef parcourir la commune, et s'il est encore quelques recalcitrans, anathème sur eux et sur les enfans de leurs enfans jusqu'à la trente-huitième génération.

—Messire abbé, dit un vilain, il a tombé de la rosée ce matin, et c'est, comme personne ne l'ignore, un tems excellent pour sarcler la vigne. Pour ce qui est de la dîme, nous ne voulons pas la payer.

—Non! non! exclama l'abbé. Eh bien, vous entendrez ma sacrosainte malédiction: vos épis seront rongés par les charançons dans l'air, ils seront vides sous le fléau; vos raisins couleront, et votre pain se changera dans votre bouche en gravier, et les soudarts étrangers adviendront se réchauffer à votre feu, et ils dutrageront vos femmes et vos filles."

De la sorte, messire l'abbé verbocina longtems, la moitié d'une heure environ, et il avait les yeux exaltés vers le ciel, le visage envermilloné et la voix dévorante.

Nonobstant il fut tiré de son extase par le son de la musique; il abaissa ses regards sur l'auditoire. L'auditoire se composait de bancs, de chaises, et d'un donneur d'eau bénite. Il descendit de sa chaire, et, regardant sur la place il vit les jeunes filles et les jeunes gens qui dansaient, battaient et rigollaient au son d'un violon aigre. Dès la moitié de son sermon, tout le monde était parti, les uns pour travailler, les autres pour pinter ou baller, et festoyer dignement le saint jour de dimanche.

Et le dit messire fut véhémentement irrité, et s'élança sur le joueur de violon pour briser l'instrument; mais ces jeunes gars défendirent le ménétrier, et le pasteur vaincu rentra au presbytère faire honneur à un excellente dîner, offrir ses douleurs à Dieu, et méditer des projets de vengeance.

Moralité.

Or, ceci ne s'est pas passé dans la France féodale de 1350; c'est dans la France libre de 1831 qu'un abbé exige la dîme, dîme qu'il avait trouvé moyen de prélever jusqu'à ce jour. Remercions le saint homme de ce qu'il fait grâce à ses administrés, du droit de cuissage et de quelques autres. *(Figaro.)*

LE MAIRE DANS LE NUAGE.—*(Historique.)*

Depuis que le soleil se fit patriote, chaque habitant des cieux a pris une couleur dans les querelles qui nous divisent.

Ainsi, durant le siège de Troyes, les dieux de l'ancien regime, partagés en deux camps rivaux, combattaient l'un pour les Troyens, l'autre pour les Grecs. Ainsi la lune est romantique, la grande ourse classique, mais napoléoniste, le soleil patriote et les nuages carlistes.

Il n'est pas une goutte d'eau, un atôme de brume, un enfant de nuage qui ne soit prêt à verser toute sa pluie pour la cause de Henri V. Le vent seul est du juste-milieu.

Un beau jour donc qu'il faisait soleil, le gouvernement [illegible] se souvint de son origine, et, pro[illegible] patrie Marseille [illegible]

VITRES sur France, à vendre par
22 nov J. MAGER.

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore: aussi, du RUM du pays.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

REÇU par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés, 30 caisses SUCRE blanc de 1ère. qualité.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

A VENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mex